

Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en gestion des villes et métropoles

Téléphone : 514 987-3000 #6962
Courriel : emba@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
3581	Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en gestion des villes et métropoles	Maître en administration des affaires, M.B.A.	45

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps partiel : maximum 4 ans Durée normale du programme : 24 mois
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts la fin de semaine

OBJECTIFS

Objectifs généraux : Le programme de maîtrise en administration des affaires a pour objectif de rehausser le niveau de formation des gestionnaires de façon à les rendre davantage polyvalents dans l'exercice de leurs fonctions et plus aptes à assumer des responsabilités supérieures dans les organisations. S'adressant à des candidats ayant une solide expérience de gestion, ce programme et ses différents cheminement visent à développer et à approfondir les connaissances et habiletés aussi bien personnelles que professionnelles des étudiants. Ces derniers acquièrent un corpus de savoirs avancés en sciences de la gestion, qu'ils sont amenés à appliquer concrètement dans la réalisation de leurs activités professionnelles. Enrichis par l'analyse et l'approfondissement de leurs capacités personnelles et entraînés au travail d'équipe à l'aide d'une méthode pédagogique axée sur les études de cas réels, les étudiants sauront mieux s'intégrer et progresser dans les nouvelles formes d'entreprises où l'analyse de l'information et les interrelations à tous les niveaux jouent un rôle majeur dans la production de biens et services destinés à des marchés mondialisés de plus en plus exigeants et concurrentiels. Objectifs spécifiques : Le programme poursuit comme objectifs spécifiques l'approfondissement des connaissances dans les questions relevant de l'organisation et du développement des villes et métropoles en favorisant dans cette perspective une approche multidisciplinaire et l'analyse comparative de cas, et corrélativement la consolidation de l'aptitude des gestionnaires urbains de haut niveau à intervenir avec compétence dans les domaines de leur ressort.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins 4 années.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3, ou l'équivalent, témoignant d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans (moyenne

cumulative comprise entre 3,0 et 3,2) ou 6 ans (moyenne cumulative comprise entre 2,8 et 3,0) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourront, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires complétés postérieurement au diplôme de baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourraient également faire l'objet exceptionnellement d'une recommandation d'admission par le SCAE à la condition d'avoir au moins 6 années d'expérience professionnelle pertinente.

Pour les dossiers des candidats titulaires d'un doctorat ou d'une maîtrise l'exigence de l'expérience professionnelle est respectivement d'un an et de deux ans. Quant aux titulaires d'un baccalauréat de cinq ans, l'exigence professionnelle est de trois ans.

Tous les candidats doivent démontrer une expérience professionnelle comme gestionnaire et être en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande et ce, de façon générale dans le pays où le programme est offert.

Très exceptionnellement, les candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat ou l'équivalent, peuvent être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE), à la condition de posséder les connaissances requises, une formation autre et appropriée ainsi qu'une expérience jugée pertinente d'au moins sept années à titre de gestionnaire et se trouver en situation d'emploi au moment du dépôt de la demande. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme offert à Montréal ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 10% du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

L'expérience professionnelle pertinente est acquise par l'exercice de fonctions de responsabilité à titre de gestionnaire des ressources (physiques, humaines et financières) pour une organisation ou de travailleur autonome.

De plus, le candidat doit satisfaire aux critères suivants :

- posséder une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte, de bases de données et de chiffrer électronique et une maîtrise adéquate des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais);
- posséder des connaissances de base en mathématiques.

Si le SCAE le juge nécessaire, le candidat se verra imposer une ou des conditions d'admission additionnelles dont :

- des tests d'aptitude aux études et de connaissances langagières
- des cours d'appoint
- une propédeutique
- une condition de réussite associée à l'obtention d'une moyenne cumulative supérieure à 3,0 sur 4,3 à la fin du premier module (9 crédits).

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le cheminement spécialisé à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins vingt étudiants inscrits.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement et aux deux ans, durant les années paires.

Méthode et critères de sélection

Tous les candidats admissibles sont systématiquement convoqués à une entrevue. Lors de l'entrevue, on cherchera à évaluer la pertinence de l'expérience et la motivation du candidat de même que sa capacité à travailler en équipe. La qualité de l'expérience du candidat est mesurée par l'influence exercée dans l'organisation, le niveau atteint dans la hiérarchie, l'ampleur des responsabilités exercées (budget, nombre d'employés, etc.) et les réalisations professionnelles.

Lors du choix des candidats, la formation de cohortes favorisant les interactions multidisciplinaires sera privilégiée.

Documents requis

Toute demande d'admission, transmise au Registrariat, doit comprendre :

- le formulaire de demande dûment rempli;
- une lettre d'intention rédigée par le candidat;
- trois lettres de recommandation ou rapports d'évaluation;
- les relevés de notes officiels de toutes les études universitaires, sauf celles réalisées à l'UQAM;
- les attestations d'emplois pertinents, mentionnant le titre, la description et la durée de chacun des emplois;
- le curriculum vitae du candidat;
- une copie du certificat de naissance;
- le paiement des frais d'admission.

Tout document rédigé dans une langue autre que le français, l'anglais ou l'espagnol, doit être accompagné d'une traduction officielle en français.

Régime et durée des études

Seul le cheminement à temps partiel est offert. Généralement, la durée d'un trimestre est d'environ quatre mois et demi. La durée normale du programme est de 24 mois. L'étudiant ne peut s'absenter pendant plus de trois trimestres, consécutifs ou non. En conséquence, il ne peut prendre plus de quatre années pour compléter le programme. Le programme est composé de cinq modules de neuf crédits chacun. Les cours sont offerts au rythme d'environ une fin de semaine par mois (du vendredi au dimanche inclusivement), sauf en juillet. La programmation des cours peut différer légèrement pour certains cheminements du programme. La réussite de tous les cours d'un module est préalable à l'inscription aux cours du module suivant. À titre exceptionnel, et suite à une recommandation favorable du sous-comité d'admission et d'évaluation, un changement de régime d'études, en cours de scolarité, peut être autorisé par la Registrariat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Liste des activités d'enseignement : 45 crédits

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits.)

Module 1 - Le gestionnaire et l'organisation

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V10 L'individu et l'organisation
MBA8V11 Statistiques et théories de la décision
MBA8V12 L'information et la technologie de l'information

Module 2 - Gestion commerciale et financière et la ville

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V14 Information comptable dans le domaine urbain
MBA8V15 Gestion financière et fiscale et la ville
MBA8V16 Le marketing et la ville

Module 3 - Gestion de la production des biens et services et la ville

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V17 Gestion des opérations
MBA8V18 Gestion des ressources humaines, relations de travail et la ville
MBA8V19 Informatique appliquée à la gestion urbaine

Module 4 - Management stratégique et la ville

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V20 Le contexte économique, institutionnel et sociopolitique de la ville
MBA8V21 Systèmes de gestion de la qualité en milieu urbain
MBA8V22 Planification et gouvernance urbaine

Module 5 - Gestion du développement urbain durable

Trois cours selon la spécialisation retenue (9 crédits).

La spécialisation est établie en fonction des intérêts de la cohorte en formation mais est identique pour tous les étudiants de la cohorte.

Spécialisations:

5a - Gestion des infrastructures et du cadre bâti

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V1A Gestion des réseaux techniques urbains
MBA8V2A Gestion des espaces résidentiels, marché du logement, espaces patrimoniaux
MBA8V3A Gestion urbaine, activités commerciales, touristiques et industrielles

5b - Gestion de l'environnement et de la qualité de vie

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MBA8V1B Gestion de l'environnement urbain et qualité de vie
MBA8V2B Gestion de problèmes sociaux urbains; développement local et communautaire
MBA8V3B Projets publics urbains; gestion des risques

FRAIS

Pour le détail du coût du programme et des droits de scolarité, veuillez vous référer au [Service des comptes étudiants](#) de l'UQAM.

Par volonté d'accessibilité financière à un enseignement universitaire de qualité à un plus grand nombre, le programme MBA pour cadres de l'UQAM a choisi de bénéficier d'une subvention gouvernementale. Cette subvention permet d'offrir un programme à moindre coût pour les étudiants.

À titre indicatif, au trimestre d'automne 2014, l'évaluation des frais de scolarité pour un étudiant du programme MBA pour cadres s'élevaient à 5 700\$, excluant les coûts du matériel pédagogique évalués à environ 2 000\$ pour l'ensemble des cours du programme.

DESCRIPTION DES COURS

MBA8V10 L'individu et l'organisation

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention au sein d'organisations et la compréhension de différents processus de gestion. On l'initie aux principales théories des sciences du comportement humain et à leur application en milieu de travail. À la fin du cours, l'étudiant devra mieux comprendre son comportement propre et ses relations interpersonnelles dans différents milieux organisationnels. Le cours est d'intérêt général mais en même temps associé à des préoccupations pratiques concernant le domaine de la gestion urbaine.

MBA8V11 Statistiques et théories de la décision

Ce cours a comme objectif d'offrir un cadre formalisé favorisant la résolution de problèmes de gestion. L'accent est mis sur l'information: on y montre comment, à l'aide d'outils statistiques et de recherche opérationnelle, faciliter la prise de décision sur la base de sources d'information diverses. Des cas d'application seront sélectionnés en fonction de la problématique de gestion des villes. Le cours permet en même temps d'acquérir et de maîtriser les notions de mathématiques et de statistiques requises par le programme. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V12 L'information et la technologie de l'information

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'utilisation des principaux outils d'analyse et de gestion sur ordinateur et à le rendre conscient du rôle qu'ils sont appelés à remplir dans le domaine des affaires, y compris dans le domaine de la gestion d'une ville. Le cours aborde les problèmes concernant d'une part les besoins de cueillette de traitement et d'analyse d'informations et d'autre part, la conception et l'élaboration de systèmes d'information aux fins d'administration, de gestion et de planification. Conjointement sont analysés les besoins de matériel, de logiciels et évalués leurs disponibilités sur le marché. À la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure de comprendre la terminologie et les concepts reliés à la technologie de l'information, d'évaluer les logiciels

et outils de traitement de données et d'en faire une sélection rationnelle en fonction des objectifs et besoins de l'organisation et du milieu où il évolue.

Modalité d'enseignement

Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V14 Information comptable dans le domaine urbain

Ce cours vise une compréhension de l'information comptable dans une perspective d'analyse des états financiers et d'utilisation à des fins de gestion. Les dimensions spécifiques de l'information comptable en institution urbaine, y compris les relations avec les divers paliers gouvernementaux sont pris en considération. Le cours fait appel aux outils informatiques permettant de gérer les systèmes de comptabilité urbaine et/ou métropolitaine et leurs articulations aux autres systèmes gouvernementaux. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V15 Gestion financière et fiscale et la ville

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les questions de financement des services urbains et à identifier les stratégies financières auxquelles peuvent recourir les gestionnaires urbains. L'étudiant sera amené à comprendre les liens entre budget d'opération et budget d'investissement. Il sera sensibilisé aux principes de financement des investissements et équipements collectifs, notamment dans le cadre de projets en partenariat. Il comprendra les marchés financiers, les conditions de recours aux obligations et les exigences des agences d'évaluation des cotes de crédit. L'étudiant se familiarisera aussi avec les diverses pratiques de préparation et de contrôle budgétaire et avec les mesures de performance en ce domaine. Dans un contexte de décentralisation, les autorités locales doivent aussi être à même de générer des recettes d'origine locale pour financer leurs diverses missions. Les différentes sources de recettes fiscales seront examinées: taxes foncières, tarification, taxes sur les activités économiques, impôt sur les particuliers ou entreprises. L'étudiant se familiarisera avec les prérequis organisationnels à une collecte efficace des différentes taxes et aux méthodes de lutte à la délinquance fiscale. Il sera aussi en mesure d'évaluer les impacts des systèmes fiscaux sur le développement économique, sur l'équité sociale et sur la stabilité à long terme des finances locales.

MBA8V16 Le marketing et la ville

Ce cours vise à faire connaître à l'étudiant l'essence du marketing, soit le mécanisme d'échange et la satisfaction des besoins et des demandes du marché, le comportement des clients et la recherche en marketing. À la fin du cours, l'étudiant devra démontrer ses capacités dans la formulation de mise en marché, l'étude d'informations pertinentes et la revue des résultats. Le cours est à la fois d'intérêt général et adapté «au contexte de la ville». Les villes doivent faire connaître leurs services et les ajuster aux besoins et préférences des citoyens. Par ailleurs, dans le contexte d'une économie largement ouverte aux échanges nationaux et internationaux, les villes et métropoles sont tributaires pour leur développement de leur positionnement comparatif par rapport aux autres villes. Leur force réside dans la capacité à offrir un ensemble de biens et services compétitifs et corrélativement à développer un potentiel d'attraction qui favorise la localisation d'activités génératrices de rayonnement et de retombées économiques. En référence à ce contexte, le cours permet d'examiner les conditions favorisant la capacité d'une ville à se positionner favorablement sur le marché.

MBA8V17 Gestion des opérations

Ce cours vise la compréhension des différents modes de transformation de ressources en biens et services. À la fin du cours, l'étudiant devra en maîtriser les principaux éléments, les situer dans l'entreprise, savoir comment concevoir un système d'opération et résoudre les problèmes qui en découlent. Le cours est d'intérêt général mais aussi adapté aux particularités des services urbains.

MBA8V18 Gestion des ressources humaines, relations de travail et la ville

Le cours examine comment s'organise de façon rationnelle un système de gestion des ressources humaines compte tenu des caractéristiques de l'organisation de laquelle il relève, dans ce cas présent, une ville ou un organisme métropolitain (importance numérique du personnel, diversité des tâches, niveau d'autonomie de la ville, régulation des relations de travail, syndicalisation..) et compte tenu de l'évolution rapide des instruments techniques modernes de gestion. Il étudie aussi sous quelles conditions ce système de gestion peut s'harmoniser aux stratégies de développement de la ville et à des politiques de décentralisation. Le cours porte une attention particulière aux problèmes de recrutement de personnel, de formation, de mobilité et d'éthique professionnelle.

MBA8V19 Informatique appliquée à la gestion urbaine

Les nouvelles technologies d'organisation, de traitement, de diffusion, de partage de l'information modifient en profondeur les conditions de fonctionnement de la gestion des villes. Dans le prolongement de MBA8V12 L'information et la technologie de l'information, le cours permet d'approfondir les volets suivants: - les outils informatisés de gestion et de planification urbaine; - les outils d'organisation et d'analyse des bases de données concernant la ville, y compris la géomatique pour le traitement de données à références spatiales (en particulier des données cadastrales) et l'exploration de schémas spatialisés d'intervention; - les télécommunications, le WEB et l'intégration des outils informatisés qui leur sont associés. Le cours aborde ces volets dans une perspective pragmatique et évaluative. À la fin du cours, l'étudiant aura acquis une connaissance pratique et critique du potentiel de ces technologies et une information sur les possibilités offertes par le marché dans ce domaine de manière à pouvoir faciliter l'intégration de ces outils à son milieu de travail.

Modalité d'enseignement

Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V1A Gestion des réseaux techniques urbains

Les réseaux techniques urbains (aqueducs, égouts, chaussées, ouvrages d'art, transports, réseaux de télécommunication, électricité, gaz...) constituent ce qui, en termes d'infrastructures, fait qu'une collectivité urbaine possède des conditions de base pour son développement socioéconomique à moyen terme. Leur implantation, leur gestion, leur entretien, leur renouvellement occupent une place centrale dans le monde urbain et les enjeux qui les caractérisent débordent les seules dimensions techniques. Le cours adopte sur ces questions une approche intégrant à la fois les aspects techniques, politiques, sociaux et économiques. Les conditions requises pour la mise en place et le maintien à moyen terme des réseaux techniques urbains et la qualité et l'accessibilité des services associés y sont étudiées dans le cas des pays industrialisés et dans le cas des pays en voie de développement. Pour ces derniers, une attention particulière est accordée au rôle des initiatives «informelles». Selon le profil de la cohorte en formation, l'étude des réseaux techniques urbains sera approfondie dans des volets plus spécifiques, en particulier en ce qui concerne le transport urbain et la gestion de l'eau. Dans le volet relatif au transport urbain, le cours examinera tout d'abord comment d'un point de vue méthodologique capter les besoins en transport de personnes et de marchandises dans le contexte de grandes villes et métropoles en distinguant les approches selon les limitations qu'imposent le terrain et les circonstances à la cueillette de l'information. Seront ensuite abordés les problèmes de planification, d'implantation, de financement et de gestion des transports urbains et étudiées les complémentarités entre les secteurs public et privé. La rationalisation des modes de transport par l'exploitation optimale des équipements, la valorisation des complémentarités intermodales et la répartition des coûts entre les usagers et la communauté feront l'objet d'un examen particulier. Le cours analysera par ailleurs les impacts de

l'évolution des technologies, y compris des technologies informationnelles, sur la problématique des transports urbains. Dans le volet relatif à la gestion de l'eau, le cours abordera les problèmes d'évaluation, de planification, d'implantation, de financement et de gestion des infrastructures et des services requis pour le maintien et le développement des réseaux d'aqueducs et des usines de traitement des eaux. Y sont examinés les problèmes de gestion de l'eau liés à la densification, à l'extension des banlieues et au contrôle de l'utilisation du sol. Le cours analysera le potentiel et les limites des complémentarités entre les secteurs public et privé dans le domaine. Y sont aussi étudiés les principes et les modalités de la répartition des coûts entre les consommateurs et les pourvoyeurs publics et privés de cette ressource. Des études de cas concernant des villes en pays économiquement développés et en pays en voie de développement permettront une analyse comparée des interventions à caractère public et/ou privé.

Modalité d'enseignement

Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V1B Gestion de l'environnement urbain et qualité de vie

Ce cours cherche en un premier temps à sensibiliser l'étudiant aux problèmes organisationnels qu'implique la gestion de la «qualité de vie» en milieu urbain. L'étudiant sera familiarisé avec les nouvelles approches concernant la gestion du développement durable, en particulier les projets dits de «villes durables ou viables», la gestion et l'aménagement des espaces et milieux de vie, l'intégration de la nature au tissu urbain, l'agriculture urbaine. Y seront étudiés les problèmes d'étalement urbain, d'organisation de la densification des populations et d'accessibilité aux services domiciliaires et urbains. La croissance incontrôlée de quartiers informels dans les pays en voie de développement y fera l'objet d'un examen spécifique. Le cours donnera aussi l'occasion de mener une réflexion sur les conditions permettant aux citoyens d'exercer leurs activités personnelles et sociales dans un contexte de sécurité et de respect des libertés démocratiques. Des études comparatives de villes sélectionnées à travers le monde dans les pays économiquement développés et dans les pays en voie de développement permettront de mettre en évidence, à l'aide de grilles évaluatives, dans quelle mesure la qualité de vie urbaine résulte de l'harmonisation d'un ensemble de facteurs interagissant de manière cumulative. Le cours aborde ensuite la problématique de la gestion des déchets et des émissions polluantes dans les pays économiquement développés et dans les pays en voie de développement. À partir de l'étude de cas exemplatifs, le cours examine à la fois le niveau d'implication, de pouvoir, d'organisation requis de la part des autorités publiques et la concertation incontournable avec les institutions privées et les organisations des citoyens pour aboutir à des solutions durables. Les principes de réduction et/ou de suppression des rejets polluants dans l'environnement: mesures préventives, mesures incitatives, formulation de normes, contrôles et sanctions sont étudiés du point de vue de leurs avantages, de leur faisabilité, de leurs coûts implicites et explicites et de la répartition des coûts entre les «pollueurs» potentiels ou réels et la communauté. Le cours implique aussi l'étude des facteurs susceptibles d'améliorer la situation des villes des pays en voie de développement: valorisation des initiatives populaires, soutien des organisations de coopération internationale, transferts technologiques, mesures de dépollution, recyclage, mise à contribution du secteur informel, rentabilisation des opérations de collecte, de tri et de recyclage des déchets.

Modalité d'enseignement

Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V20 Le contexte économique, institutionnel et sociopolitique de la ville

Dans une perspective de développement durable et dans un contexte de compétition mondiale, les villes sont amenées à se préoccuper du

développement économique de leur territoire. Ce cours étudie les mécanismes de développement économique des villes dans leurs interrelations avec les dynamiques socioinstitutionnelles. Y seront notamment examinés les méthodes d'analyse de la structure économique, les facteurs de développement, l'importance des biens collectifs et la constitution du capital social. Y seront aussi étudiées les stratégies de développement économique que les villes peuvent promouvoir dans le cadre des politiques gouvernementales et dans leurs relations de partenariat avec le secteur privé et les groupes communautaires. Le développement d'une ville s'inscrit par ailleurs dans un cadre institutionnel. Le cours aborde dans une approche comparative l'examen du cadre institutionnel qui définit les prérogatives, pouvoirs et missions des villes et en balise le fonctionnement, notamment dans les comportements politiques et la conduite des gestionnaires publics. Y sont aussi étudiés les principes et les mécanismes permettant d'assurer un processus démocratique dans l'élaboration des normes (relatives aux comportements des citoyens et des agents économiques et/ou sociaux), l'efficacité dans l'application des règlements et le respect des droits civiques.

MBA8V21 Systèmes de gestion de la qualité en milieu urbain

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux différents aspects de la conception d'un système de «qualité totale» dans l'organisation des services d'une ville, aux conditions requises à sa mise en oeuvre et aux exigences de gestion rationnelle dans son fonctionnement. L'accent est mis sur le positionnement stratégique et sur la mise en place de plans d'action découlant de l'analyse des données qualitatives et quantitatives pertinentes. Le cours aide à mieux comprendre les différents facteurs qui déterminent la compétitivité des services urbains, les principaux mécanismes qui permettent l'amélioration continue des processus de production des services, le rôle de la technologie dans cette approche et l'importance de mobiliser les cadres et employés pour appuyer une transformation de la culture d'entreprise. À la fin de ce cours, les étudiants auront assimilé les concepts, objectifs et moyens utilisés dans des approches de type «best practices» et «benchmarking». Y auront été examinés les principaux moyens de mesurer la productivité et la qualité de services, les méthodes de diagnostic de problèmes de qualité et de productivité, la démarche d'implantation d'un système de gestion de la qualité totale, la formation d'équipes d'amélioration de la qualité et de la productivité, les normes de performance, les principaux mécanismes de résolution de problèmes, les processus d'amélioration continue de la productivité et de la qualité et évaluées les modalités d'application de ces outils au domaine des services urbains.

MBA8V22 Planification et gouvernance urbaine

Ce cours analyse les stratégies urbaines dans leur modalités d'élaboration, dans leur mise en oeuvre et dans l'évaluation de leur efficacité. Une attention particulière est portée à la planification stratégique appliquée aux activités urbaines et au développement socioéconomique du territoire: les contraintes et opportunités par rapport au contexte externe, le choix des orientations, le plan d'action et les indicateurs de performance. Les concepts de gouvernance et de régulation sont appliqués à l'analyse de la gestion des rapports entre institutions et entre différents acteurs: élus et fonctionnaires, autres paliers de gouvernement, milieux d'affaires, organismes communautaires, syndicats. On y examine les interactions entre les orientations stratégiques et les processus de la vie politique locale. L'étude des méthodes d'évaluation des stratégies et des exercices de planification stratégique font partie du cours.

MBA8V2A Gestion des espaces résidentiels, marché du logement, espaces patrimoniaux

La fonction résidentielle est présentée dans ses dimensions spatiales par le biais de la gestion et de l'aménagement des milieux de vie et dans ses dimensions socioéconomiques par celui du marché du logement et de sa régulation. Les conditions institutionnelles sous-jacentes à l'instauration d'un marché du logement y sont

analysées: cadastre, droit de propriété, encadrement des transactions. Le fonctionnement du marché hypothécaire est examiné au niveau des différents produits générés et au niveau des catégories d'intervenants. L'analyse porte autant sur le secteur locatif que sur le secteur en propriété. Le fonctionnement global du marché du logement est aussi présenté dans ses manifestations spatiales différenciées (détérioration, gentrification de quartier), dans son articulation avec les processus de différenciation sociale et dans ses résultats en termes de conditions de logement. Les grands types de politique de logement sont enfin analysés dans leurs objectifs, leur modalités et leur efficacité. Corrélativement, le cours aborde les problèmes de gestion associés au développement du logement informel dans les pays en voie de développement. La requalification des espaces urbains comportant des caractéristiques patrimoniales et/ou historiques constitue aussi un enjeu urbain important dans de nombreuses villes tant dans les pays économiquement développés que dans les pays en voie de développement. Le cours examine l'incidence des dynamiques urbaines, en particulier des initiatives relevant de la «gouvernance urbaine» sur la renaissance de quartiers anciens, la création de sites patrimoniaux et d'arrondissements historiques et étudie les processus à travers lesquels interfèrent les intérêts privés et publics: consultation, concertation, projets conjoints, mesures administratives et interventions plus ou moins contraignantes des pouvoirs publics et/ou des instances internationales mais aussi les mécanismes de spéculation, de gentrification et d'exclusion sociale. Des exemples choisis dans divers pays du monde, y compris les pays en voie de développement, permettront de mettre en évidence l'importance du contexte social dans le choix des orientations données à la revalorisation des espaces présentant un potentiel historique.

Modalité d'enseignement

Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V2B Gestion de problèmes sociaux urbains; développement local et communautaire

Ce cours vise à stimuler chez l'étudiant une réflexion sur les divers enjeux sociaux urbains et sur le rôle joué par l'État et les instances locales publiques et privées dans la planification et la dispensation des services et équipements à caractère «social» auprès de groupes «cibles» dans les villes et métropoles. Il traite en particulier des politiques et de la gestion des problèmes découlant de la pauvreté et de l'exclusion. Le logement social, les services aux populations marginalisées et démunies (immigrants, réfugiés, handicapés et sans abri) et les équipements mis à la disposition de groupes de citoyens aux besoins spéciaux (personnes âgées, certains profils de ménages, familles monoparentales..) sont ici au coeur des préoccupations du gestionnaire. Le rôle des solidarités communautaires dans la prise en charge des problèmes sociaux urbains des pays en voie de développement et son effet structurant sur l'organisation urbaine y feront l'objet d'une analyse spécifique. La gestion des structures d'accueil destinées à répondre aux besoins à court terme de populations concernées par des délocalisations y sera aussi étudiée en tenant compte des caractéristiques de ces besoins (urgence et variabilité dans le temps), des tendances lourdes sous-jacentes à ces évolutions (croissance démographique, structures du marché du travail, globalisation, crises sociopolitiques..), des contraintes financières, du contexte politique, de la capacité de mobilisation des solidarités communautaires. Le cours analyse et évalue de manière critique les approches concernant le «développement local et communautaire» dans le contexte urbain des pays industrialisés et des pays en voie de développement. Y font l'objet d'une attention particulière les processus de participation, les organismes associatifs, les mouvements sociaux, les groupes d'intérêt, l'économie solidaire, les entreprises à caractère collectif. Les stratégies de développement local et communautaire sont évaluées sur la base de grilles d'analyse quantitatives et qualitatives. Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V3A Gestion urbaine, activités commerciales, touristiques et industrielles

Ce cours aborde les problèmes de gestion urbaine des activités commerciales, touristiques et industrielles dans leurs différentes dimensions (économique, sociale, fiscale) et sous l'angle de leur insertion urbaine. Les tendances dans l'organisation du secteur du commerce sont retracées autant pour le commerce de détail et les grandes surfaces que pour les services. Les problématiques spécifiques d'aménagement des zones commerciales y sont examinées: transport des personnes et marchandises, stationnement, espaces publicitaires, marchés publics, événements et attractions touristiques... Le rôle des associations de commerçants et leurs relations avec les autorités locales y sont aussi traités. Il en sera de même pour les organisations locales en tourisme (offices de tourisme, bureaux de congrès). Quant à elles, les activités industrielles représentent un secteur économique majeur dans la plupart des agglomérations. Leur insertion urbaine est par contre souvent problématique. Conjointement à l'examen des tendances, des logiques de localisation des différents secteurs industriels et de la rationalité du marketing territorial, les principes d'aménagement pour les industries insérées dans les autres espaces fonctionnels et pour les zones exclusivement industrielles sont analysées dans leurs différentes dimensions: accessibilité, infrastructures, environnement (émissions atmosphériques, eaux usées, bruit). Le développement, la gestion et la promotion des activités industrielles sont également abordés dans leurs diverses modalités de réalisation, en particulier au niveau de la concertation et coordination entre les partenaires concernés. Les problèmes de gestion associés aux activités des marchés publics, des espaces occupés par les commerces «informels», par les activités artisanales dans les pays en voie de développement seront traités en tenant compte du profil spécifique de la clientèle étudiante mais en privilégiant une approche comparative de manière à enrichir la réflexion sur les pistes d'intervention.

Modalité d'enseignement

Le cours implique des activités d'atelier.

MBA8V3B Projets publics urbains; gestion des risques

Le cours explicite tout d'abord en quoi se différencie un projet public urbain des autres types de projet. En raison de ces caractéristiques, l'évaluation d'un projet public doit se faire selon des perspectives particulières qui ne peuvent être réduites à la préoccupation stricte de la rentabilité financière. Le cours examine selon quelles modalités cette évaluation peut être menée de façon rigoureuse et confronte l'approche adoptée aux approches utilisées dans les entreprises privées et dans les entreprises collectives. Y sont étudiées et évaluées les méthodes d'usage courant en la matière: les études d'impact, les indicateurs de performance, l'analyse multicritère. Le cours dégage par ailleurs les principes de financement des investissements et équipements collectifs en les confrontant aux notions de rentabilité financière et de rentabilité sociale. Les modes de mobilisation des ressources à des fins publiques dans le cadre d'une administration urbaine locale sont examinés selon différents scénarios (décentralisation, restructuration de l'État, participation du secteur privé) en les situant dans leur contexte sociopolitique et en distinguant la situation des pays économiquement développés des pays en voie de développement. Une attention particulière est donnée aux expériences impliquant le secteur privé dans le financement et la gestion des infrastructures urbaines afin de dégager le potentiel et les limites de ces approches. Le cours est associé à des travaux pratiques portant sur des situations concrètes choisies en fonction de la clientèle étudiante. Le cours étudiera aussi la nécessaire implication des pouvoirs publics, y compris leur coordination avec les instances communautaires, dans la gestion des risques environnementaux urbains. L'ampleur des conséquences des catastrophes naturelles ou occasionnées par les activités humaines s'accroît rapidement avec l'importance des concentrations urbaines. Le cours permettra d'identifier les composantes de la vulnérabilité urbaine

aux catastrophes et analysera la portée des indices qui ont été construits pour l'évaluer. Conjointement, il examinera les mesures susceptibles de réduire les facteurs de risque et d'atténuer les répercussions de tels événements: mesures générales de sécurité, mesures de prévention, mesures d'intervention d'urgence. Le cours permettra de dégager les principes directeurs d'un plan d'urgence efficace et procédera à une analyse évaluative comparée de situations concrètes.

Modalité d'enseignement

Le cours implique des activités d'atelier.

MBA POUR CADRES, CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ EN GESTION DES VILLES ET MÉTROPOLIS

MODULE 1 Le gestionnaire et l'organisation	MODULE 2 Gestion commerciale et financière de la ville	MODULE 3 Gestion de la production des biens et services et la ville	MODULE 4 Management stratégique et la ville	MODULE 5 Gestion du développement urbain durable
MBA8V10	MBA8V14	MBA8V17	MBA8V20	MBA8V1A ou MBA8V1B
MBA8V11	MBA8V15	MBA8V18	MBA8V21	MBA8V2A ou MBA8V2B
MBA8V12	MBA8V16	MBA8V19	MBA8V22	MBA8V3A ou MBA8V3B

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 29/02/12, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013